

Rencontrer la direction de l'établissement avant la rentrée pour:

- Faire le point sur les effectifs élèves,
- Faire le point sur la dotation et les postes pourvus par des titulaires et des non titulaires (Enseignants, ATS, TOS, vie scolaire)
- Faire le point sur le réemploi des non-titulaires
- Etudier les différentiels avec l'année précédente
- Lister les nouveaux arrivants, les mutations, les départs en retraite, les temps partiels